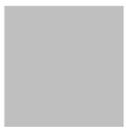


CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

37 rue THOMAS EDISON

33610 CANEJAN

0556188383



# Etats Comptables et Fiscaux

30/04/2020



# Bilan et Compte de résultat



# Bilan Synthétique

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

Période du 01/05/19 au 30/04/20  
Edition du 11/08/20  
Devise d'édition EURO

ACTIF	30/04/2020	%	30/04/2019	%
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles	8 314 452	12,21	7 443 818	11,57
Immobilisations corporelles	4 651 552	6,83	4 066 337	6,32
Immobilisations financières	3 420 882	5,03	4 123 549	6,41
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>16 386 886</b>	<b>24,07</b>	<b>15 633 703</b>	<b>24,3</b>

Stocks	113 067	0,17	147 484	0,23
Créances	29 075 691	42,72	28 503 814	44,31
Disponibilités	20 968 459	30,8	18 378 502	28,57
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>50 157 216</b>	<b>73,69</b>	<b>47 029 801</b>	<b>73,11</b>

Comptes de régularisation actif	1 524 619	2,24	1 661 832	2,58
---------------------------------	-----------	------	-----------	------

<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>68 068 721</b>		<b>64 325 336</b>	
--------------------	-------------------	--	-------------------	--

PASSIF	30/04/2020	%	30/04/2019	%
Capital social ou individuel	230 000	0,34	230 000	0,36
Résultat de l'exercice	4 711 478	6,92	4 566 019	7,1
Autres capitaux propres	21 035 802	30,9	19 873 784	30,9
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>25 977 280</b>	<b>38,16</b>	<b>24 669 802</b>	<b>38,35</b>

Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges	509 178	0,75	206 679	0,32
Emprunts et dettes financières	2 640 404	3,88	3 889 305	6,05
Autres dettes	35 382 879	51,98	32 819 234	51,02
<b>DETTES</b>	<b>38 023 283</b>	<b>55,86</b>	<b>36 708 539</b>	<b>57,07</b>

Comptes de régularisation passif	3 558 980	5,23	2 740 316	4,26
----------------------------------	-----------	------	-----------	------

<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>68 068 721</b>		<b>64 325 336</b>	
---------------------	-------------------	--	-------------------	--

# Bilan Actif

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

Période du 01/05/19 au 30/04/20  
Edition du 11/08/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	36 302	36 302		
Frais de développement	780 496	663 069	117 427	
Concession, brevets et droits similaires	107 937	99 930	8 007	2 905
Fonds commercial	8 129 018		8 129 018	7 290 913
Autres immobilisations incorporelles	937 336	877 336	60 000	150 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>9 991 090</b>	<b>1 676 638</b>	<b>8 314 452</b>	<b>7 443 818</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	995 872	950 786	45 086	57 929
Autres immobilisations corporelles	6 618 297	2 596 812	4 021 485	3 904 391
Immobilisations en cours				104 016
Avances et acomptes	584 982		584 982	
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>8 199 151</b>	<b>3 547 599</b>	<b>4 651 552</b>	<b>4 066 337</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	348 334		348 334	1 296 914
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 371 443		2 371 443	2 180 962
Prêts				
Autres immobilisations financières	701 105		701 105	645 672
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>3 420 882</b>		<b>3 420 882</b>	<b>4 123 549</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>21 611 123</b>	<b>5 224 237</b>	<b>16 386 886</b>	<b>15 633 703</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	678 563	565 495	113 067	147 484
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>678 563</b>	<b>565 495</b>	<b>113 067</b>	<b>147 484</b>
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes	201 569		201 569	238 509
Créances clients et comptes rattachés	24 853 797	194 191	24 659 606	23 070 582
Autres créances	4 214 515		4 214 515	5 194 723
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>29 269 881</b>	<b>194 191</b>	<b>29 075 691</b>	<b>28 503 814</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	2 501 500		2 501 500	2 454 030
Disponibilités	18 466 959		18 466 959	15 924 472
Charges constatées d'avance	1 524 619		1 524 619	1 661 832
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>22 493 077</b>		<b>22 493 077</b>	<b>20 040 334</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>52 441 521</b>	<b>759 686</b>	<b>51 681 835</b>	<b>48 691 633</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>74 052 644</b>	<b>5 983 923</b>	<b>68 068 721</b>	<b>64 325 336</b>

# Bilan Passif

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

Période du 01/05/19 au 30/04/20  
Edition du 11/08/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 230 000	230 000	230 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	23 000	23 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 959 603	19 797 585
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	4 711 478	4 566 019
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>25 924 081</b>	<b>24 616 603</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	53 199	53 199
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>25 977 280</b>	<b>24 669 802</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>509 178</b>	<b>206 679</b>
<b>DETTE FINANCIÈRE</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 636 034	3 880 935
Emprunts et dettes financières divers	4 370	8 370
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>2 640 404</b>	<b>3 889 305</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	224 863	20 295
<b>DETTE DIVERSE</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 017 243	18 590 330
Dettes fiscales et sociales	14 885 040	13 747 119
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	255 732	461 491
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>35 158 015</b>	<b>32 798 940</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	3 558 980	2 740 159
<b>DETTE</b>	<b>41 582 262</b>	<b>39 448 698</b>
Ecarts de conversion passif		156
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>68 068 721</b>	<b>64 325 336</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

Période du 01/05/19 au 30/04/20

Edition du 11/08/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
Ventes de marchandises	58 748 641	1 079 956	59 828 597	66 702 033
Production vendue de biens				
Production vendue de services	50 386 014	1 633 827	52 019 841	47 267 320
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>109 134 655</b>	<b>2 713 783</b>	<b>111 848 439</b>	<b>113 969 354</b>
Production stockée			45 632	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			457 064	283 140
Autres produits			4 614	4 226
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>112 355 749</b>	<b>114 256 720</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			50 000 333	56 012 058
Variation de stock de marchandises			(2 349)	111 599
Achats de matières premières et autres approvisionnements			58 674	102 486
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			18 258 981	16 747 946
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>68 315 640</b>	<b>72 974 089</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			1 744 951	1 686 761
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			24 946 787	22 724 601
Charges sociales			9 387 373	9 595 639
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>34 334 159</b>	<b>32 320 241</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			772 355	532 815
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			94 139	48 811
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>866 494</b>	<b>581 626</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			265 706	73 560
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>105 526 950</b>	<b>107 636 277</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>6 828 799</b>	<b>6 620 443</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

Période du 01/05/19 au 30/04/20

Edition du 11/08/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 828 799</b>	<b>6 620 443</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	552 056	308 998
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	107 943	69 117
Autres intérêts et produits assimilés	26 355	48 726
Reprises sur provisions et transferts de charges	47 470	455
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>733 824</b>	<b>427 296</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		28 410
Intérêts et charges assimilées	22 369	19 467
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>22 369</b>	<b>47 877</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>711 455</b>	<b>379 418</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>7 540 253</b>	<b>6 999 862</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 597	33 145
Produits exceptionnels sur opérations en capital	83	328
Reprises sur provisions et transferts de charges	131 794	170 035
	<b>137 475</b>	<b>203 508</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	117 169	222 936
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 296	1 932
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	434 293	97 997
	<b>577 758</b>	<b>322 865</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(440 284)</b>	<b>(119 357)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	679 332	631 724
Impôts sur les bénéfices	1 709 159	1 682 762
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>113 227 047</b>	<b>114 887 524</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>108 515 569</b>	<b>110 321 505</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>4 711 478</b>	<b>4 566 019</b>

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 30/04/2020**

---

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2020 ont été établis conformément aux règles édictées par le Code de Commerce et le Plan Comptable Général 1999, règlement CRC n°99-03 modifié et complété, entre autres, par les règlements comptables 2000-06, 2003-07 pour les passifs, 2002-10, 2004-06 sur les amortissements et les actifs et enfin par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016, aux principes comptables fondamentaux (continuité d'exploitation, indépendance des exercices, permanence des méthodes, prudence) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les coûts de développement ont été passés en charges, à l'exception de ceux engagés pour développement du logiciel inscrit au bilan du fait de l'absorption d'EURO-SYS, et ce afin de maintenir la permanence de cette méthode sur cet actif spécifique.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

### 1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le plan suivant :

- frais d'établissement : 5 ans en mode linéaire
- logiciels : 1 à 3 ans en mode linéaire
- autres actifs incorporels : 10 ans en mode linéaire

Le poste « fonds de commerce » qui s'élève à la clôture de l'exercice à 8.129.018 € est composé :

- de la reprise des activités du pôle « infrastructures régions » de la société ARES en juillet 2008 ;
- du mali de fusion technique constaté dans le cadre de la transmission universelle de patrimoine (TUP) de la société ALPHAMEGA en mai 2008 ;
- des malis de fusion constatés lors de l'absorption des sociétés LIBERIS, GROUPE OCEALIS, OCEALIS INFOGERANCE effectuée dans le cadre de la fusion simplifiée à effet du 1er mai 2015 ;
- du mali de fusion technique constaté à hauteur de 2.059.898 euros dans le cadre fusion simplifiée de la société FAST PARALLEL SOLUTIONS à effet du 1er mai 2017. Toutefois, la société ayant perçu une indemnisation dans le cadre de la garantie du protocole de cession le 18 octobre 2017, à hauteur de 145.914 €, venant en déduction du prix d'acquisition des titres de FPS FRANCE, le mali de fusion a donc été réduit à dû concurrence pour s'établir à 1.913.984 € ;
- du mali de fusion technique constaté à hauteur de 396.105 euros dans le cadre fusion simplifiée de la société EURO-SYS à effet du 1er juillet 2019, ainsi qu'à hauteur de 442.000 euros par la reprise du fonds de commerce inscrit à l'actif de cette société.

Ce poste a fait l'objet d'une évaluation à la clôture de l'exercice pour apprécier le bien-fondé d'une éventuelle dépréciation.

L'approche retenue pour le test de dépréciation s'entend d'une approche globale, notamment au regard des considérations suivantes :

- les différents éléments (et les malis découlant des absorptions) sont pour l'essentiels affectables à des portefeuilles clients et non à des actifs corporels & incorporels amortissables ;
-

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

## CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

- les différentes composantes de ce poste sont totalement fongibles dans l'activité globale de CHEOPS TECHNOLOGY et n'ont nullement adjoint une activité spécifiquement identifiable.

En conséquence, le test de dépréciation met ainsi en rapport la valeur comptable du poste Fonds de commerce et sa valeur de négociation potentielle, et ce après application sur l'EBITDA des multiples usuels des transactions du secteur d'activité.

Au regard de la rentabilité récurrente, confirmée par celle constatée sur le présent exercice, et malgré l'application d'une certaine prudence dans les multiples retenus, il n'existe à la clôture du présent exercice aucun bien fondé à constater la moindre dépréciation.

Par ailleurs, CHEOPS TECHNOLOGY a acquis, fin décembre 2010, l'usufruit temporaire des titres de la SCI MYKERINOS, propriétaire bailleur des murs du siège de Canéjan pour un montant hors droits et hors frais de 900.000 euros. Cette acquisition apparaît en « Autres immobilisations incorporelles » et est amortie sur la durée de l'usufruit soit 10 ans.

### 1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires pour leur mise en état d'utilisation, hors frais d'acquisition).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés en fonction de la durée probable d'utilisation des biens selon les plans suivants :

- installations techniques Datacenter : 7 ans en mode linéaire
- installations générales, agencements divers : 3 à 10 ans en mode linéaire
- matériel de transport : 2 à 4 ans en mode linéaire
- matériel de bureau et informatique : 1 à 7 ans en mode linéaire
- mobilier : 2 à 8 ans en mode linéaire

### 1.3. Immobilisations financières

Le poste est constitué :

- d'une part, par les dépôts de garantie versés aux bailleurs pour les locaux d'exploitation de CHEOPS TECHNOLOGY à hauteur de 701.105 €uros
- d'autre part, par un placement financier à rémunération garantie, pour lequel CHEOPS TECHNOLOGY a souscrit :
  - une participation au capital de la SAS JETKEY INVEST pour un montant total de 348.334 €uros (souscription initiale au capital de 63.334€, complétée au cours de l'exercice à hauteur de 285.000 € par souscription à une augmentation de capital et par l'acquisition d'actions)
  - à un emprunt obligataire à hauteur de 2.371.433 euros (souscription initiale de 1.580.962€, complétée au cours de l'exercice à hauteur de 790.481 € par l'acquisition d'obligations)  
La rémunération découlant de ce placement s'élève pour l'exercice à 26.625 euros d'intérêts, auxquels il convient de rajouter une quote-part de la prime de remboursement de 9.95% qui sera servie au terme du dit placement, soit pour l'exercice un produit de 91.302 euros.

Par ailleurs, le placement financier similaire qui avait été souscrit auprès de JETKEY INVEST II a été soldé sur l'exercice, générant cependant un produit de 1.134 euros d'intérêts. En revanche, l'annulation de la quote-part de la prime de remboursement de 6% antérieurement comptabilisée se traduit par une charge de -11.119 euros.

---

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

## CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

### 1.4. Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coûts d'entrée. Ils correspondent, pour l'essentiel, à des pièces détachées sur certains contrats de supports. Une provision pour dépréciation est constatée en fonction de l'ancienneté pour tenir compte de la vétusté et de l'obsolescence des éléments.

### 1.5. Créances et provisions pour dépréciation des actifs

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée au cas par cas en fonction des risques encourus lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHEOPS TECHNOLOGY déprécie totalement ses créances sur des sociétés déclarées en procédure collective.

### 1.6. Provisions pour retraite

Aucune provision pour indemnités de fin de carrière ou compléments de retraite des salariés n'est constituée dans les comptes sociaux.

Le montant de la provision pour indemnités de départ volontaire à la retraite à la clôture de l'exercice est estimé à 2.686.817 € en application de la convention collective Syntec, de la méthode de calcul préconisée par la recommandation 23 de l'Ordre des Experts-Comptables, de la table de mortalité des années 2003-2005 et des hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'augmentation des salaires : 2 %
- Taux d'actualisation : 0,85 %
- Taux de charges sociales : 46 %
- Probabilité de non départ : rotation forte & faible pour la direction
- Table de mortalité INSEE 2014-2016

CHEOPS TECHNOLOGY n'a pas accordé d'avantages particuliers à ses salariés.

### 1.7. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les sociétés se ventile ainsi :

Postes	Avant impôt	Retraitements fiscaux	Impôt	Après impôt
Résultat courant	7 540 253	(320 845)	2 265 212	5 275 041
Résultat exceptionnel	(440 284)	535	(137 979)	(302 305)
Résultat comptable av. participation	7 099 969	(320 310)	2 127 233	4 972 736
Participation	(679 332)	47 608	(198 214)	(481 118)
Divers impôts (CIR, CI mécénat...)	265 494	(120 056)	45 634	219 860
<b>Résultat comptable</b>	<b>6 686 131</b>	<b>(392 758)</b>	<b>1 974 653</b>	<b>4 711 478</b>

CHEOPS TECHNOLOGY a bénéficié d'un crédit impôt recherche (CIR) de 178.231 € pour l'année civile 2019.

La société a, par ailleurs, effectué au cours de l'exercice des dépenses de Mécénat éligibles au crédit d'impôt pour un montant de 145.438 €, générant ainsi un crédit d'impôt de 87.263 euros.

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

## 2. Faits significatifs de l'exercice et évènement postérieurs à la clôture

### 2.1. Faits significatifs de l'exercice

L'exercice se singularise par l'absorption par voie de fusion simplifiée à effet du 1er juillet 2019 de la société EURO-SYS, soit une contribution de 10 mois.

Ainsi, les comptes annuels regroupent désormais un périmètre plus large que ceux établis au titre de l'exercice précédent. Afin de permettre une appréciation iso périmètre, les comptes annuels du présent exercice sont donc à analyser en comparaison des résultats agrégés reconstitués au 30 avril 2019 incluant les résultats de CHEOPS TECHNOLOGY et une contribution d'EURO-SYS limitée à 10 mois.

Postes	CHEOPS TECHNOLOGY Exercice clos le 30.04.2020	Proforma Agrégé CHEOPS & EURO-SYS Exercice clos le 30.04.2019	(1) CHEOPS TECHNOLOGY Exercice clos le 30.04.2019	(2) EURO-SYS Exercice clos le 30.06.2019
	<i>12 mois, dont 10 mois de contribution EURO-SYS</i>	<i>12 mois CHEOPS (1)+ prorata de 10/12° pour EURO-SYS (2)</i>	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>111 848 439</b>	<b>115 536 877</b>	<b>113 969 354</b>	<b>1 881 028</b>
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>6 828 798</b>	<b>6 835 387</b>	<b>6 620 444</b>	<b>257 931</b>
Résultat courant avant impôts	7 540 253	7 212 769	6 999 862	255 488
Résultat comptable av. participation	7 099 969	7 091 332	6 880 505	252 992
<i>Participation</i>	<i>(679 332)</i>	<i>(631 724)</i>	<i>(631 724)</i>	
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	<i>(1 709 159)</i>	<i>(1 744 880)</i>	<i>(1 682 761)</i>	<i>(74 543)</i>
<b>Résultat comptable</b>	<b>4 711 478</b>	<b>4 714 728</b>	<b>4 566 020</b>	<b>178 449</b>

### 2.2. Crise Sanitaire du COVID-19 et Evènements postérieurs à la clôture

La fin de l'exercice a été marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que même si cette crise sanitaire a eu un très léger impact sur sa fin d'exercice en terme de volume d'activité, du fait notamment du décalage de certains projets clients et de l'impossibilité de délivrer des prestations sur site, cet impact ne peut être considéré comme significatif et ne remet nullement en cause la continuité de son activité.

L'entreprise a cependant actionné par mesure de prudence un plan de continuité de l'activité en utilisant les leviers suivants :

- recours à l'activité partielle pour les techniciens pour lesquels les interventions étaient rendues impossibles du fait des fermetures de sites clients ou de l'impossibilité de respecter les dispositions sanitaires ;
- sollicitation des établissements financiers pour la mise en place du moratoire de six mois sur les échéances des emprunts et les loyers des crédits baux mobiliers ;
- décalage, puis étalement, du paiement de la part patronale des charges sociales des mois de mars et avril 2020
- un Prêt Garantit pas l'Etat a été sollicité et débloqué courant mai 2020 pour un montant de 4.000.000 €.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Ainsi, postérieurement à la clôture du 30 avril 2020, l'entreprise n'a constaté aucun nouvel évènement susceptible de modifier cette appréciation. Le volume d'activité réalisé au cours du premier trimestre de l'exercice qui clôturera le 30 avril 2021 permet notamment de confirmer le retour à une volumétrie normale.

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

## CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

Par conséquent, à l'exception de la simple traduction comptable des dispositions évoquées ci-dessus, aucun ajustement des comptes annuels clos au 30 avril 2020 n'a été pratiqué.

Il convient toutefois de noter que conformément à la recommandation du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, le traitement des contrats de crédits baux ayant bénéficié d'un moratoire de remboursement de six mois se traduisant par un allongement à due concurrence de la durée du contrat, se traduit par le maintien de la linéarisation de ces loyers inégaux sur la durée restant à courir jusqu'au nouveau terme du contrat. L'application de cette nouvelle linéarisation induit un impact positif estimé à 24.185 €.

### 3. Notes relatives à certains postes du bilan

#### 3.1. Immobilisations et amortissements

Les mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé sont les suivants :

IMMOBILISATIONS			Valeur brute en début d'exercice	Augmentations par		Diminutions par		Valeur brute en fin d'exercice
				Rééval.	Acquisitions, créations ou virements	Virements	Sorties	
INCORP	Frais d'établissement et de développ.	TOTAL I	36 302		780 496			816 798
	Autres immob. incorporelles	TOTAL II	8 309 851		873 993		9 555	9 174 290
CORPORELLES	Terrains		0					0
	Constructions		0					0
	Installations techn., matériel, outillage indust.		995 872					995 872
	Installations générales, agenc., aménag. divers		3 212 275		183 122		75 811	3 319 586
	Matériel de transport		462 724		62 283			525 007
	Matériel de bureau et informatique		2 281 546		591 668		249 674	2 623 540
	Autres immob. corporelles		60 079		90 086			150 165
	Immobilisations corporelles en cours		104 016			104 016		0
	Avances et acomptes		0		763 439	178 457		584 983
	TOTAL III	7 116 512	0	1 690 598	282 473	325 485	8 199 152	
FINANCIERES	Participations selon mise en équivalence		0					0
	Autres participations		1 296 914		287 144		1 235 724	348 334
	Autres titres immobilisés		2 180 963		790 481		600 000	2 371 444
	Prêts et autres immobilisations financières		645 672		106 524		51 091	701 105
	TOTAL IV	4 123 549	0	1 184 149	0	1 886 815	3 420 883	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)			19 586 214	0	4 529 237	282 473	2 221 855	21 611 123

Les augmentations de l'exercice mentionnées ci-dessus intègrent les immobilisations issues de la fusion simplifiée de la société EURO-SYS pour un montant de 1.363.218 euros, ainsi que le mali de fusion technique pour 396.105 €.

Ces augmentations induites pas la fusion de la filiale EURO-SYS intègrent notamment des frais de développement d'un logiciel développé par l'entreprise pour un montant de 734.864 €.

La diminution des titres de participation s'explique principalement par l'annulation des titres de la société EURO-SYS induite par l'opération de fusion.

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

## CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

AMORTISSEMENTS		Amortissements en début d'exercice	Augmentations (dotations)	Augmentations (Apports)	Diminutions (sorties et reprises)	Amortissements en fin d'exercice	
INCORP	Frais d'établissement et de développ.	<b>TOTAL I</b>	<b>36 302</b>	<b>52 045</b>	<b>611 024</b>	<b>0</b>	<b>699 371</b>
	Autres immob. incorporelles	<b>TOTAL II</b>	<b>866 033</b>	<b>93 195</b>	<b>27 876</b>	<b>9 838</b>	<b>977 266</b>
CORPORELLES	Terrains		0				0
	Constructions		0				0
	Installations techn., matériel, outillage indust.		937 943	12 843	0	0	950 786
	Installations générales, agenc., aménag. divers		610 270	293 816	31 778	75 695	860 170
	Matériel de transport		355 320	8 328	12 998	0	376 645
	Matériel de bureau et informatique		1 142 714	294 038	75 914	174 971	1 337 694
	Autres immob. corporelles		3 929	18 374	0	0	22 304
	Immobilisations corporelles en cours		0				0
	Avances et acomptes		0				0
	<b>TOTAL III</b>	<b>3 050 176</b>	<b>627 399</b>	<b>120 690</b>	<b>250 666</b>	<b>3 547 599</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>3 952 511</b>	<b>772 640</b>	<b>759 590</b>	<b>260 504</b>	<b>5 224 237</b>	

Les apports de l'exercice mentionnés ci-dessus correspondent au cumul des amortissements repris de société EURO-SYS au 1<sup>er</sup> juillet 2019, dont 611.024 € spécifiques au logiciel évoqué ci-dessus.

### 3.2. Etats des provisions

Les mouvements ayant affecté les divers postes de provisions sont les suivants :

PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Apports suite à fusion	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
réglementées	Amortissements dérogatoires	53 199				53 199
	Provisions pour hausse des prix					
	Autres provisions réglementées					
	<b>TOTAL I</b>	<b>53 199</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53 199</b>
pour risques et charges	Provisions pour litiges	206 679		434 293	131 794	509 178
	Provisions pour garanties données aux clients					
	Provisions pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Provisions pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Provisions pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur CP					
	Autres provisions pour risques et charges					
	<b>TOTAL II</b>	<b>206 679</b>	<b>0</b>	<b>434 293</b>	<b>131 794</b>	<b>509 178</b>
pour dépréciation	- incorporelles					
	- corporelles					
	Sur immobilisations - titres mis en équivalence					
	- titres de participation					
	- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	528 729		36 766		565 495	
Sur comptes clients	330 303		57 373	193 486	194 190	
Autres provisions pour dépréciation	47 470			47 470	0	
	<b>TOTAL III</b>	<b>906 502</b>	<b>0</b>	<b>94 139</b>	<b>240 956</b>	<b>759 685</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>1 166 380</b>	<b>0</b>	<b>528 432</b>	<b>372 750</b>	<b>1 322 063</b>
Dont dotations et reprises		d'exploitation		94 139	193 486	
		financières		0	47 470	
		exceptionnelles		434 293	131 794	

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

## 3.3. Produits à recevoir

Ils sont constitués de produits d'exploitation.

## 3.4. Charges à payer

Les dettes provisionnées représentent un total de 11.674.993 € et concernent pour :

- 1.607.432 €, les dettes fournisseurs,
- 10.067.561 €, les dettes fiscales et sociales (dont 2.154.487 € au titre de la provision pour congés payés ; cette dernière ayant été calculée selon la règle du maintien de salaires).

## 3.5. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1.524.619 € et correspondent à des charges d'exploitation.  
Les produits constatés d'avance s'élèvent à 3.558.980 € et correspondent à des produits d'exploitation.

## 3.6. Etats des échéances des créances et dettes

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts		0	
	Autres immobilisations financières	701 105		701 105
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	270 676		270 676
	Autres créances clients	24 583 121	24 583 121	
	Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
	Personnel et comptes rattachés	62 155	62 155	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	112 096	112 096	
	État - Impôts sur les bénéfices			
	État - Taxe sur la valeur ajoutée	702 464	702 464	
	État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	390	390	
	État - Divers			
	Groupe et associés	2 075 137	2 075 137	
	Débiteurs divers	1 262 274	1 262 274	
Charges constatées d'avance		1 524 619	1 524 619	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>31 294 036</b>	<b>30 322 255</b>	<b>971 780</b>

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

## CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0			
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	2 636 034	675 334	1 782 129	178 571
Emprunts et dettes financières diverses	4 001	4 001		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 017 243	20 017 243		
Personnel et comptes rattachés	6 560 071	6 560 071		
Sécurité sociale et autres organismes	4 263 024	4 263 024		
Impôts sur les bénéficiaires	217 938	217 938		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 667 606	2 667 606		
Obligations cautionnées		0		
Autres impôts, taxes et assimilés	1 176 401	1 176 401		
Dettes sur immo. et comptes rattachés		0		
Groupe et associés	370	370		
Autres dettes	255 732	255 732		
Dette représentat. de titres empruntés	0	0		
Produits constatés d'avance	3 558 980	3 558 980		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>41 357 399</b>	<b>39 396 699</b>	<b>1 782 129</b>	<b>178 571</b>

### 3.7. Effets de commerce

Des effets à payer s'élevant à 0 € figurent parmi les dettes fournisseurs.  
Aucun effet à recevoir n'est inscrit en créances clients.

### 3.8. Composition du capital

A la clôture de l'exercice, le capital social s'élève à 230.000 €, composé de 2.300.000 actions de 0,10 € de valeur nominale, sans changement sur l'exercice.

Le tableau ci-dessous reprend la variation des capitaux propres sur l'exercice étant précisé que la société a procédé sur l'exercice à une distribution de dividendes d'un montant de 3.404.000 €.

CAPITAUX PROPRES	30/04/2019	Augmentation	Diminution	30/04/2020
Capital souscrit appelé versé	230 000			230 000
Réserve légale	23 000			23 000
Autres réserves	19 796 105	1 159 339		20 955 443
Réserves règlementées	1 480	2 680		4 160
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1				
Résultat de l'exercice	4 566 019		4 566 019	
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées	53 199			53 199
<b>TOTAL</b>	<b>24 669 802</b>	<b>1 162 019</b>	<b>4 566 019</b>	<b>21 265 802</b>

## 4. Notes relatives à certains postes du compte de résultat

### 4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes, qui s'est élevé à 111.848.439 €, se décompose comme suit :

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

## CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

	France	Export & C.E.E	Total
Ventes de marchandises	58 748 641	1 079 956	59 828 597
Production vendue de Biens	0	0	0
Production vendue de services	50 386 014	1 633 827	52 019 841
<b>TOTAL</b>	<b>109 134 655</b>	<b>2 713 783</b>	<b>111 848 439</b>

Le chiffre d'affaires résulte des quatre divisions suivantes :

- Division Cloud & Managed services (Cloud Computing, hébergement et administration de système d'information, externalisation de plans de reprise d'activité...)
- Division Infrastructures & accompagnement (fourniture et mise en œuvre d'infrastructures complexes : sécurisation, consolidation et virtualisation),
- Division Modernisation Technologique (migrations de systèmes, migrations de langages et intégration de technologies),
- Division Réseau Sécurité & Communication unifiées

### 4.2. Transferts de charges

Les postes transferts de charges de l'exercice (+263.578 €) concernent notamment :

- des charges de personnel et de formation +163.751 €
- des charges de gestion courante +99.827 €

### 4.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice (-440.284 €) comprend notamment :

- des produits exceptionnels liés à des régularisations clients pour +5.472 € ;
- des charges exceptionnelles découlant de litiges pour - 106.716 €, compensées par des reprises sur provisions à hauteur de +131.794 € ;
- des dotations aux provisions pour litiges à hauteur de - 434.293 € ;
- des VCN des éléments d'actifs cédés ou mis au -26.296 €
- des amendes et pénalités contractuelles pour - 8.030 €
- des produits & charges diverses pour un impact net de - 2.215 €.

### 4.4. Participation des salariés

CHEOPS TECHNOLOGY a provisionné au titre de la participation des salariés (réserve spéciale de participation), la somme de 679.332 €. La Décision du Conseil d'Etat en date du 20 mars 2013 a été prise en compte pour en déterminer le montant.

### 4.5. Impôt sur les sociétés

Ce poste est composé des éléments suivants :

IS aux taux normaux (dont 500.000 € soumis à 28%) :	1.935.946 €
Contribution additionnelle :	38.707 €
Crédit Impôt Recherche (CIR) :	-178.231 €
Dons et mécénat :	- 87.263 €
<b>Total</b>	<b>1.709.159 €</b>

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

## 5. Autres informations

### 5.1. Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen employé au cours de l'exercice s'est élevé à 473 personnes (en équivalent temps plein) soit, avec les décompositions suivantes :

- 298 cadres et 175 non cadres ;
- 75 femmes et 398 hommes.

### 5.2. Etat des engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont les suivants :

Engagements donnés	Montant	Commentaires
Effets escomptés non échus		
Caution	6 000 000	Caution solidaire donnée par CHEOPS TECHNOLOGY, en sa qualité de preneur à bail, au profit du LCL en garantie du financement octroyé à la SCI MYKERINOS pour l'agrandissement du siège social de la société Montant du financement : 6.000.000€ dont 5.595.028 € restant dûs au 30 avril 2019.
Nantissement		
Indemnités de départ à la retraite	2 686 817	Charges patronales incluses
<b>TOTAL</b>	<b>8 686 817</b>	
Engagements reçus	Montant	
Effets escomptés non échus		
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	

### 5.3. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Au 30 avril 2020, l'allègement total de la dette future d'impôt est évalué à 207.255 €.

Il provient de charges déductibles ultérieurement dont (montants exprimés en base HT) la contribution de solidarité (60.864 €) et la participation des salariés (679.332 €).

### 5.4. Rémunération allouée aux membres des organes d'administration

Cette information n'est pas donnée puisqu'elle reviendrait à communiquer une information individuelle.

Il est cependant précisé que les administrateurs de la société perçoivent des jetons de présence au titre de leur fonction.

### 5.5. Tableaux de filiales et des participations

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

## CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

Filiales et participations	Capital social	Quote part du capital détenu en	Valeur brute des titres	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
<i>Détention directe</i> <i>Néant</i>					
<i>Détention indirecte</i> <i>Néant</i>					
<b>Participation financière</b>					
JETKEY Invest.	891 000 €	50,00%	348 334 €		

### 5.6. Identité de la société consolidante

Dénomination : SAS KHEPREN

Capital de : 6 132 500 euro

Adresse du siège social :  
37 rue Thomas Edison  
33610 CANEJEAN

### 5.7. Engagements de crédit-bail

Le tableau ci-dessous reprend les engagements de crédit-bail et assimilés en cours à la date du 30 avril 2020.

- Prix de revient des biens pris en crédit-bail	18.190.340 €
- Redevances de l'exercice	3.932.120 €
- Montant des échéances restant dues	11.515.700 €

### 5.8. Honoraires HT des contrôleurs légaux des comptes

Le montant des honoraires des contrôleurs légaux des comptes a été provisionné à hauteur de 35.000 HT.

---

# **CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE**

Société anonyme

37, rue Thomas Edison

33610 CANEJAN

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 avril 2020

## CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

Société anonyme

37, rue Thomas Edison

33610 CANEJAN

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2020

---

A l'assemblée générale de la société CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 28 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er mai 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 28 août 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

## **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 16 octobre 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Mathieu PERROMAT

## COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

# Bilan Actif

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

Période du 01/05/19 au 30/04/20  
Edition du 06/08/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	36 302	36 302		
Frais de développement	780 496	663 069	117 427	
Concession, brevets et droits similaires	107 937	99 930	8 007	2 905
Fonds commercial	8 129 018		8 129 018	7 290 913
Autres immobilisations incorporelles	937 336	877 336	60 000	150 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>9 991 090</b>	<b>1 676 638</b>	<b>8 314 452</b>	<b>7 443 818</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	995 872	950 786	45 086	57 929
Autres immobilisations corporelles	6 618 297	2 596 812	4 021 485	3 904 391
Immobilisations en cours				104 016
Avances et acomptes	584 982		584 982	
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>8 199 151</b>	<b>3 547 599</b>	<b>4 651 552</b>	<b>4 066 337</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	348 334		348 334	1 296 914
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 371 443		2 371 443	2 180 962
Prêts				
Autres immobilisations financières	701 105		701 105	645 672
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>3 420 882</b>		<b>3 420 882</b>	<b>4 123 549</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>21 611 123</b>	<b>5 224 237</b>	<b>16 386 886</b>	<b>15 633 703</b>

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	678 563	565 495	113 067	147 484
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>678 563</b>	<b>565 495</b>	<b>113 067</b>	<b>147 484</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	201 569		201 569	238 509
Créances clients et comptes rattachés	24 853 797	194 191	24 659 606	23 070 582
Autres créances	4 214 515		4 214 515	5 194 723
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>29 269 881</b>	<b>194 191</b>	<b>29 075 691</b>	<b>28 503 814</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	2 501 500		2 501 500	2 454 030
Disponibilités	18 466 959		18 466 959	15 924 472
Charges constatées d'avance	1 524 619		1 524 619	1 661 832
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>22 493 077</b>		<b>22 493 077</b>	<b>20 040 334</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>52 441 521</b>	<b>759 686</b>	<b>51 681 835</b>	<b>48 691 633</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>74 052 644</b>	<b>5 983 923</b>	<b>68 068 721</b>	<b>64 325 336</b>
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

# Bilan Passif

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

Période du 01/05/19 au 30/04/20  
Edition du 06/08/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 230 000	230 000	230 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	23 000	23 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		1 480
Autres réserves	20 959 603	19 796 105
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	4 711 478	4 566 019
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>25 924 081</b>	<b>24 616 603</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	53 199	53 199
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>25 977 280</b>	<b>24 669 802</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	509 178	206 679
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>509 178</b>	<b>206 679</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 636 034	3 880 935
Emprunts et dettes financières divers	4 370	8 370
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>2 640 404</b>	<b>3 889 305</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>	224 863	20 295
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 017 243	18 590 330
Dettes fiscales et sociales	14 885 040	13 747 119
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	255 732	461 491
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>35 158 015</b>	<b>32 798 940</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	3 558 980	2 740 159
<b>DETTES</b>	<b>41 582 262</b>	<b>39 448 698</b>
<b>Ecart de conversion passif</b>		156
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>68 068 721</b>	<b>64 325 336</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

Période du 01/05/19 au 30/04/20

Edition du 06/08/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
Ventes de marchandises	58 748 641	1 079 956	59 828 597	66 702 033
Production vendue de biens				
Production vendue de services	50 386 014	1 633 827	52 019 841	47 267 320
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>109 134 655</b>	<b>2 713 783</b>	<b>111 848 439</b>	<b>113 969 354</b>
Production stockée			45 632	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			457 064	283 140
Autres produits			4 614	4 226
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>112 355 749</b>	<b>114 256 720</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			50 000 333	56 012 058
Variation de stock de marchandises			(2 349)	111 599
Achats de matières premières et autres approvisionnements			58 674	102 486
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			18 258 981	16 747 946
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>68 315 640</b>	<b>72 974 089</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			1 744 951	1 686 761
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			24 946 787	22 724 601
Charges sociales			9 387 373	9 595 639
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>34 334 159</b>	<b>32 320 241</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			772 355	532 815
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			94 139	48 811
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>866 494</b>	<b>581 626</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			265 706	73 560
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>105 526 950</b>	<b>107 636 277</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>6 828 799</b>	<b>6 620 443</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

Période du 01/05/19 au 30/04/20

Edition du 06/08/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 828 799</b>	<b>6 620 443</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	552 056	308 998
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	107 943	69 117
Autres intérêts et produits assimilés	26 355	48 726
Reprises sur provisions et transferts de charges	47 470	455
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>733 824</b>	<b>427 296</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		28 410
Intérêts et charges assimilées	22 369	19 467
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>22 369</b>	<b>47 877</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>711 455</b>	<b>379 418</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>7 540 253</b>	<b>6 999 862</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 597	33 145
Produits exceptionnels sur opérations en capital	83	328
Reprises sur provisions et transferts de charges	131 794	170 035
	<b>137 475</b>	<b>203 508</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	117 169	222 936
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 296	1 932
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	434 293	97 997
	<b>577 758</b>	<b>322 865</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(440 284)</b>	<b>(119 357)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	679 332	631 724
Impôts sur les bénéfices	1 709 159	1 682 762
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>113 227 047</b>	<b>114 887 524</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>108 515 569</b>	<b>110 321 505</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>4 711 478</b>	<b>4 566 019</b>

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2020 ont été établis conformément aux règles édictées par le Code de Commerce et le Plan Comptable Général 1999, règlement CRC n°99-03 modifié et complété, entre autres, par les règlements comptables 2000-06, 2003-07 pour les passifs, 2002-10, 2004-06 sur les amortissements et les actifs et enfin par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016, aux principes comptables fondamentaux (continuité d'exploitation, indépendance des exercices, permanence des méthodes, prudence) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les coûts de développement ont été passés en charges, à l'exception de ceux engagés pour développement du logiciel inscrit au bilan du fait de l'absorption d'EURO-SYS, et ce afin de maintenir la permanence de cette méthode sur cet actif spécifique.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

### 1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le plan suivant :

- frais d'établissement : 5 ans en mode linéaire
- logiciels : 1 à 3 ans en mode linéaire
- autres actifs incorporels : 10 ans en mode linéaire

Le poste « fonds de commerce » qui s'élève à la clôture de l'exercice à 8.129.018 € est composé :

- de la reprise des activités du pôle « infrastructures régions » de la société ARES en juillet 2008 ;
- du mali de fusion technique constaté dans le cadre de la transmission universelle de patrimoine (TUP) de la société ALPHAMEGA en mai 2008 ;
- des malis de fusion constatés lors de l'absorption des sociétés LIBERIS, GROUPE OCEALIS, OCEALIS INFOGERANCE effectuée dans le cadre de la fusion simplifiée à effet du 1er mai 2015 ;
- du mali de fusion technique constaté à hauteur de 2.059.898 euros dans le cadre fusion simplifiée de la société FAST PARALLEL SOLUTIONS à effet du 1er mai 2017. Toutefois, la société ayant perçu une indemnisation dans le cadre de la garantie du protocole de cession le 18 octobre 2017, à hauteur de 145.914 €, venant en déduction du prix d'acquisition des titres de FPS FRANCE, le mali de fusion a donc été réduit à dû concurrence pour s'établir à 1.913.984 € ;
- du mali de fusion technique constaté à hauteur de 396.105 euros dans le cadre fusion simplifiée de la société EURO-SYS à effet du 1er juillet 2019, ainsi qu'à hauteur de 442.000 euros par la reprise du fonds de commerce inscrit à l'actif de cette société.

Ce poste a fait l'objet d'une évaluation à la clôture de l'exercice pour apprécier le bien-fondé d'une éventuelle dépréciation.

L'approche retenue pour le test de dépréciation s'entend d'une approche globale, notamment au regard des considérations suivantes :

- les différents éléments (et les malis découlant des absorptions) sont pour l'essentiels affectables à des portefeuilles clients et non à des actifs corporels & incorporels amortissables ;
-

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

## CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

- les différentes composantes de ce poste sont totalement fongibles dans l'activité globale de CHEOPS TECHNOLOGY et n'ont nullement adjoint une activité spécifiquement identifiable.

En conséquence, le test de dépréciation met ainsi en rapport la valeur comptable du poste Fonds de commerce et sa valeur de négociation potentielle, et ce après application sur l'EBITDA des multiples usuels des transactions du secteur d'activité.

Au regard de la rentabilité récurrente, confirmée par celle constatée sur le présent exercice, et malgré l'application d'une certaine prudence dans les multiples retenus, il n'existe à la clôture du présent exercice aucun bien fondé à constater la moindre dépréciation.

Par ailleurs, CHEOPS TECHNOLOGY a acquis, fin décembre 2010, l'usufruit temporaire des titres de la SCI MYKERINOS, propriétaire bailleur des murs du siège de Canéjan pour un montant hors droits et hors frais de 900.000 euros. Cette acquisition apparaît en « Autres immobilisations incorporelles » et est amortie sur la durée de l'usufruit soit 10 ans.

### 1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires pour leur mise en état d'utilisation, hors frais d'acquisition).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés en fonction de la durée probable d'utilisation des biens selon les plans suivants :

- installations techniques Datacenter : 7 ans en mode linéaire
- installations générales, agencements divers : 3 à 10 ans en mode linéaire
- matériel de transport : 2 à 4 ans en mode linéaire
- matériel de bureau et informatique : 1 à 7 ans en mode linéaire
- mobilier : 2 à 8 ans en mode linéaire

### 1.3. Immobilisations financières

Le poste est constitué :

- d'une part, par les dépôts de garantie versés aux bailleurs pour les locaux d'exploitation de CHEOPS TECHNOLOGY à hauteur de 701.105 €uros
- d'autre part, par un placement financier à rémunération garantie, pour lequel CHEOPS TECHNOLOGY a souscrit :
  - une participation au capital de la SAS JETKEY INVEST pour un montant total de 348.334 €uros (souscription initiale au capital de 63.334€, complétée au cours de l'exercice à hauteur de 285.000 € par souscription à une augmentation de capital et par l'acquisition d'actions)
  - à un emprunt obligataire à hauteur de 2.371.433 euros (souscription initiale de 1.580.962€, complétée au cours de l'exercice à hauteur de 790.481 € par l'acquisition d'obligations)  
La rémunération découlant de ce placement s'élève pour l'exercice à 26.625 euros d'intérêts, auxquels il convient de rajouter une quote-part de la prime de remboursement de 9.95% qui sera servie au terme du dit placement, soit pour l'exercice un produit de 91.302 euros.

Par ailleurs, le placement financier similaire qui avait été souscrit auprès de JETKEY INVEST II a été soldé sur l'exercice, générant cependant un produit de 1.134 euros d'intérêts. En revanche, l'annulation de la quote-part de la prime de remboursement de 6% antérieurement comptabilisée se traduit par une charge de -11.119 euros.

---

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

## CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

### 1.4. Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coûts d'entrée. Ils correspondent, pour l'essentiel, à des pièces détachées sur certains contrats de supports. Une provision pour dépréciation est constatée en fonction de l'ancienneté pour tenir compte de la vétusté et de l'obsolescence des éléments.

### 1.5. Créances et provisions pour dépréciation des actifs

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée au cas par cas en fonction des risques encourus lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHEOPS TECHNOLOGY déprécie totalement ses créances sur des sociétés déclarées en procédure collective.

### 1.6. Provisions pour retraite

Aucune provision pour indemnités de fin de carrière ou compléments de retraite des salariés n'est constituée dans les comptes sociaux.

Le montant de la provision pour indemnités de départ volontaire à la retraite à la clôture de l'exercice est estimé à 2.686.817 € en application de la convention collective Syntec, de la méthode de calcul préconisée par la recommandation 23 de l'Ordre des Experts-Comptables, de la table de mortalité des années 2003-2005 et des hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'augmentation des salaires : 2 %
- Taux d'actualisation : 0,85 %
- Taux de charges sociales : 46 %
- Probabilité de non départ : rotation forte & faible pour la direction
- Table de mortalité INSEE 2014-2016

CHEOPS TECHNOLOGY n'a pas accordé d'avantages particuliers à ses salariés.

### 1.7. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les sociétés se ventile ainsi :

Postes	Avant impôt	Retraitements fiscaux	Impôt	Après impôt
Résultat courant	7 540 253	(320 845)	2 265 212	5 275 041
Résultat exceptionnel	(440 284)	535	(137 979)	(302 305)
Résultat comptable av. participation	7 099 969	(320 310)	2 127 233	4 972 736
Participation	(679 332)	47 608	(198 214)	(481 118)
Divers impôts (CIR, CI mécénat...)	265 494	(120 056)	45 634	219 860
<b>Résultat comptable</b>	<b>6 686 131</b>	<b>(392 758)</b>	<b>1 974 653</b>	<b>4 711 478</b>

CHEOPS TECHNOLOGY a bénéficié d'un crédit impôt recherche (CIR) de 178.231 € pour l'année civile 2019.

La société a, par ailleurs, effectué au cours de l'exercice des dépenses de Mécénat éligibles au crédit d'impôt pour un montant de 145.438 €, générant ainsi un crédit d'impôt de 87.263 euros.

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

## 2. Faits significatifs de l'exercice et évènement postérieurs à la clôture

### 2.1. Faits significatifs de l'exercice

L'exercice se singularise par l'absorption par voie de fusion simplifiée à effet du 1er juillet 2019 de la société EURO-SYS, soit une contribution de 10 mois.

Ainsi, les comptes annuels regroupent désormais un périmètre plus large que ceux établis au titre de l'exercice précédent. Afin de permettre une appréciation iso périmètre, les comptes annuels du présent exercice sont donc à analyser en comparaison des résultats agrégés reconstitués au 30 avril 2019 incluant les résultats de CHEOPS TECHNOLOGY et une contribution d'EURO-SYS limitée à 10 mois.

Postes	CHEOPS TECHNOLOGY Exercice clos le 30.04.2020	Proforma Agrégé CHEOPS & EURO-SYS Exercice clos le 30.04.2019	(1) CHEOPS TECHNOLOGY Exercice clos le 30.04.2019	(2) EURO-SYS Exercice clos le 30.06.2019
	<i>12 mois, dont 10 mois de contribution EURO-SYS</i>	<i>12 mois CHEOPS (1)+ prorata de 10/12° pour EURO-SYS (2)</i>	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>111 848 439</b>	<b>115 536 877</b>	<b>113 969 354</b>	<b>1 881 028</b>
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>6 828 798</b>	<b>6 835 387</b>	<b>6 620 444</b>	<b>257 931</b>
Résultat courant avant impôts	7 540 253	7 212 769	6 999 862	255 488
Résultat comptable av. participation	7 099 969	7 091 332	6 880 505	252 992
<i>Participation</i>	<i>(679 332)</i>	<i>(631 724)</i>	<i>(631 724)</i>	
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	<i>(1 709 159)</i>	<i>(1 744 880)</i>	<i>(1 682 761)</i>	<i>(74 543)</i>
<b>Résultat comptable</b>	<b>4 711 478</b>	<b>4 714 728</b>	<b>4 566 020</b>	<b>178 449</b>

### 2.2. Crise Sanitaire du COVID-19 et Evènements postérieurs à la clôture

La fin de l'exercice a été marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que même si cette crise sanitaire a eu un très léger impact sur sa fin d'exercice en terme de volume d'activité, du fait notamment du décalage de certains projets clients et de l'impossibilité de délivrer des prestations sur site, cet impact ne peut être considéré comme significatif et ne remet nullement en cause la continuité de son activité.

L'entreprise a cependant actionné par mesure de prudence un plan de continuité de l'activité en utilisant les leviers suivants :

- recours à l'activité partielle pour les techniciens pour lesquels les interventions étaient rendues impossibles du fait des fermetures de sites clients ou de l'impossibilité de respecter les dispositions sanitaires ;
- sollicitation des établissements financiers pour la mise en place du moratoire de six mois sur les échéances des emprunts et les loyers des crédits baux mobiliers ;
- décalage, puis étalement, du paiement de la part patronale des charges sociales des mois de mars et avril 2020
- un Prêt Garantit pas l'Etat a été sollicité et débloqué courant mai 2020 pour un montant de 4.000.000 €.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Ainsi, postérieurement à la clôture du 30 avril 2020, l'entreprise n'a constaté aucun nouvel évènement susceptible de modifier cette appréciation. Le volume d'activité réalisé au cours du premier trimestre de l'exercice qui clôturera le 30 avril 2021 permet notamment de confirmer le retour à une volumétrie normale.

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

## CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

Par conséquent, à l'exception de la simple traduction comptable des dispositions évoquées ci-dessus, aucun ajustement des comptes annuels clos au 30 avril 2020 n'a été pratiqué.

Il convient toutefois de noter que conformément à la recommandation du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, le traitement des contrats de crédits baux ayant bénéficié d'un moratoire de remboursement de six mois se traduisant par un allongement à due concurrence de la durée du contrat, se traduit par le maintien de la linéarisation de ces loyers inégaux sur la durée restant à courir jusqu'au nouveau terme du contrat. L'application de cette nouvelle linéarisation induit un impact positif estimé à 24.185 €.

### 3. Notes relatives à certains postes du bilan

#### 3.1. Immobilisations et amortissements

Les mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé sont les suivants :

IMMOBILISATIONS			Valeur brute en début d'exercice	Augmentations par		Diminutions par		Valeur brute en fin d'exercice
				Rééval.	Acquisitions, créations ou virements	Virements	Sorties	
INCORP	Frais d'établissement et de développ.	TOTAL I	36 302		780 496			816 798
	Autres immob. incorporelles	TOTAL II	8 309 851		873 993		9 555	9 174 290
CORPORELLES	Terrains		0					0
	Constructions		0					0
	Installations techn., matériel, outillage indust.		995 872					995 872
	Installations générales, agenc., aménag. divers		3 212 275		183 122		75 811	3 319 586
	Matériel de transport		462 724		62 283			525 007
	Matériel de bureau et informatique		2 281 546		591 668		249 674	2 623 540
	Autres immob. corporelles		60 079		90 086			150 165
	Immobilisations corporelles en cours		104 016			104 016		0
	Avances et acomptes		0		763 439	178 457		584 983
	TOTAL III	7 116 512	0	1 690 598	282 473	325 485	8 199 152	
FINANCIERES	Participations selon mise en équivalence		0					0
	Autres participations		1 296 914		287 144		1 235 724	348 334
	Autres titres immobilisés		2 180 963		790 481		600 000	2 371 444
	Prêts et autres immobilisations financières		645 672		106 524		51 091	701 105
	TOTAL IV	4 123 549	0	1 184 149	0	1 886 815	3 420 883	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)			19 586 214	0	4 529 237	282 473	2 221 855	21 611 123

Les augmentations de l'exercice mentionnées ci-dessus intègrent les immobilisations issues de la fusion simplifiée de la société EURO-SYS pour un montant de 1.363.218 euros, ainsi que le mali de fusion technique pour 396.105 €.

Ces augmentations induites pas la fusion de la filiale EURO-SYS intègrent notamment des frais de développement d'un logiciel développé par l'entreprise pour un montant de 734.864 €.

La diminution des titres de participation s'explique principalement par l'annulation des titres de la société EURO-SYS induite par l'opération de fusion.

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

## CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

AMORTISSEMENTS		Amortissements en début d'exercice	Augmentations (dotations)	Augmentations (Apports)	Diminutions (sorties et reprises)	Amortissements en fin d'exercice	
INCORP	Frais d'établissement et de développ.	<b>TOTAL I</b>	<b>36 302</b>	<b>52 045</b>	<b>611 024</b>	<b>0</b>	<b>699 371</b>
	Autres immob. incorporelles	<b>TOTAL II</b>	<b>866 033</b>	<b>93 195</b>	<b>27 876</b>	<b>9 838</b>	<b>977 266</b>
CORPORELLES	Terrains		0				0
	Constructions		0				0
	Installations techn., matériel, outillage indust.		937 943	12 843	0	0	950 786
	Installations générales, agenc., aménag. divers		610 270	293 816	31 778	75 695	860 170
	Matériel de transport		355 320	8 328	12 998	0	376 645
	Matériel de bureau et informatique		1 142 714	294 038	75 914	174 971	1 337 694
	Autres immob. corporelles		3 929	18 374	0	0	22 304
	Immobilisations corporelles en cours		0				0
	Avances et acomptes		0				0
	<b>TOTAL III</b>	<b>3 050 176</b>	<b>627 399</b>	<b>120 690</b>	<b>250 666</b>	<b>3 547 599</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>3 952 511</b>	<b>772 640</b>	<b>759 590</b>	<b>260 504</b>	<b>5 224 237</b>	

Les apports de l'exercice mentionnés ci-dessus correspondent au cumul des amortissements repris de société EURO-SYS au 1<sup>er</sup> juillet 2019, dont 611.024 € spécifiques au logiciel évoqué ci-dessus.

### 3.2. Etats des provisions

Les mouvements ayant affecté les divers postes de provisions sont les suivants :

PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Apports suite à fusion	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
réglementées	Amortissements dérogatoires	53 199				53 199
	Provisions pour hausse des prix					
	Autres provisions réglementées					
	<b>TOTAL I</b>	<b>53 199</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53 199</b>
pour risques et charges	Provisions pour litiges	206 679		434 293	131 794	509 178
	Provisions pour garanties données aux clients					
	Provisions pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Provisions pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Provisions pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur CP					
Autres provisions pour risques et charges						
	<b>TOTAL II</b>	<b>206 679</b>	<b>0</b>	<b>434 293</b>	<b>131 794</b>	<b>509 178</b>
pour dépréciation	- incorporelles					
	- corporelles					
	Sur immobilisations - titres mis en équivalence					
	- titres de participation					
	- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	528 729		36 766		565 495	
Sur comptes clients	330 303		57 373	193 486	194 190	
Autres provisions pour dépréciation	47 470			47 470	0	
	<b>TOTAL III</b>	<b>906 502</b>	<b>0</b>	<b>94 139</b>	<b>240 956</b>	<b>759 685</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>1 166 380</b>	<b>0</b>	<b>528 432</b>	<b>372 750</b>	<b>1 322 063</b>
Dont dotations et reprises		d'exploitation		94 139	193 486	
		financières		0	47 470	
		exceptionnelles		434 293	131 794	

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

## 3.3. Produits à recevoir

Ils sont constitués de produits d'exploitation.

## 3.4. Charges à payer

Les dettes provisionnées représentent un total de 11.674.993 € et concernent pour :

- 1.607.432 €, les dettes fournisseurs,
- 10.067.561 €, les dettes fiscales et sociales (dont 2.154.487 € au titre de la provision pour congés payés ; cette dernière ayant été calculée selon la règle du maintien de salaires).

## 3.5. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1.524.619 € et correspondent à des charges d'exploitation.  
Les produits constatés d'avance s'élèvent à 3.558.980 € et correspondent à des produits d'exploitation.

## 3.6. Etats des échéances des créances et dettes

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts		0	
	Autres immobilisations financières	701 105		701 105
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	270 676		270 676
	Autres créances clients	24 583 121	24 583 121	
	Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
	Personnel et comptes rattachés	62 155	62 155	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	112 096	112 096	
	État - Impôts sur les bénéfices			
	État - Taxe sur la valeur ajoutée	702 464	702 464	
	État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	390	390	
	État - Divers			
	Groupe et associés	2 075 137	2 075 137	
	Débiteurs divers	1 262 274	1 262 274	
Charges constatées d'avance		1 524 619	1 524 619	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>31 294 036</b>	<b>30 322 255</b>	<b>971 780</b>

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

## CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0			
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	2 636 034	675 334	1 782 129	178 571
Emprunts et dettes financières diverses	4 001	4 001		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 017 243	20 017 243		
Personnel et comptes rattachés	6 560 071	6 560 071		
Sécurité sociale et autres organismes	4 263 024	4 263 024		
Impôts sur les bénéficiaires	217 938	217 938		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 667 606	2 667 606		
Obligations cautionnées		0		
Autres impôts, taxes et assimilés	1 176 401	1 176 401		
Dettes sur immo. et comptes rattachés		0		
Groupe et associés	370	370		
Autres dettes	255 732	255 732		
Dette représentat. de titres empruntés	0	0		
Produits constatés d'avance	3 558 980	3 558 980		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>41 357 399</b>	<b>39 396 699</b>	<b>1 782 129</b>	<b>178 571</b>

### 3.7. Effets de commerce

Des effets à payer s'élevant à 0 € figurent parmi les dettes fournisseurs. Aucun effet à recevoir n'est inscrit en créances clients.

### 3.8. Composition du capital

A la clôture de l'exercice, le capital social s'élève à 230.000 €, composé de 2.300.000 actions de 0,10 € de valeur nominale, sans changement sur l'exercice.

Le tableau ci-dessous reprend la variation des capitaux propres sur l'exercice étant précisé que la société a procédé sur l'exercice à une distribution de dividendes d'un montant de 3.404.000 €.

CAPITAUX PROPRES	30/04/2019	Augmentation	Diminution	30/04/2020
Capital souscrit appelé versé	230 000			230 000
Réserve légale	23 000			23 000
Autres réserves	19 796 105	1 159 339		20 955 443
Réserves règlementées	1 480	2 680		4 160
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1				
Résultat de l'exercice	4 566 019		4 566 019	
Subvention d'investissement				
Provisions règlementées	53 199			53 199
<b>TOTAL</b>	<b>24 669 802</b>	<b>1 162 019</b>	<b>4 566 019</b>	<b>21 265 802</b>

## 4. Notes relatives à certains postes du compte de résultat

### 4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes, qui s'est élevé à 111.848.439 €, se décompose comme suit :

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

## CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

	France	Export & C.E.E	Total
Ventes de marchandises	58 748 641	1 079 956	59 828 597
Production vendue de Biens	0	0	0
Production vendue de services	50 386 014	1 633 827	52 019 841
<b>TOTAL</b>	<b>109 134 655</b>	<b>2 713 783</b>	<b>111 848 439</b>

Le chiffre d'affaires résulte des quatre divisions suivantes :

- Division Cloud & Managed services (Cloud Computing, hébergement et administration de système d'information, externalisation de plans de reprise d'activité...)
- Division Infrastructures & accompagnement (fourniture et mise en œuvre d'infrastructures complexes : sécurisation, consolidation et virtualisation),
- Division Modernisation Technologique (migrations de systèmes, migrations de langages et intégration de technologies),
- Division Réseau Sécurité & Communication unifiées

### 4.2. Transferts de charges

Les postes transferts de charges de l'exercice (+263.578 €) concernent notamment :

- des charges de personnel et de formation +163.751 €
- des charges de gestion courante +99.827 €

### 4.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice (-440.284 €) comprend notamment :

- des produits exceptionnels liés à des régularisations clients pour +5.472 € ;
- des charges exceptionnelles découlant de litiges pour - 106.716 €, compensées par des reprises sur provisions à hauteur de +131.794 € ;
- des dotations aux provisions pour litiges à hauteur de - 434.293 € ;
- des VCN des éléments d'actifs cédés ou mis au -26.296 €
- des amendes et pénalités contractuelles pour - 8.030 €
- des produits & charges diverses pour un impact net de - 2.215 €.

### 4.4. Participation des salariés

CHEOPS TECHNOLOGY a provisionné au titre de la participation des salariés (réserve spéciale de participation), la somme de 679.332 €. La Décision du Conseil d'Etat en date du 20 mars 2013 a été prise en compte pour en déterminer le montant.

### 4.5. Impôt sur les sociétés

Ce poste est composé des éléments suivants :

IS aux taux normaux (dont 500.000 € soumis à 28%) :	1.935.946 €
Contribution additionnelle :	38.707 €
Crédit Impôt Recherche (CIR) :	-178.231 €
Dons et mécénat :	- 87.263 €
<b>Total</b>	<b>1.709.159 €</b>

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

## 5. Autres informations

### 5.1. Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen employé au cours de l'exercice s'est élevé à 473 personnes (en équivalent temps plein) soit, avec les décompositions suivantes :

- 298 cadres et 175 non cadres ;
- 75 femmes et 398 hommes.

### 5.2. Etat des engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont les suivants :

Engagements donnés	Montant	Commentaires
Effets escomptés non échus		
Caution	6 000 000	Caution solidaire donnée par CHEOPS TECHNOLOGY, en sa qualité de preneur à bail, au profit du LCL en garantie du financement octroyé à la SCI MYKERINOS pour l'agrandissement du siège social de la société Montant du financement : 6.000.000€ dont 5.595.028 € restant dûs au 30 avril 2019.
Nantissement		
Indemnités de départ à la retraite	2 686 817	Charges patronales incluses
<b>TOTAL</b>	<b>8 686 817</b>	
Engagements reçus	Montant	
Effets escomptés non échus		
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	

### 5.3. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Au 30 avril 2020, l'allègement total de la dette future d'impôt est évalué à 207.255 €.

Il provient de charges déductibles ultérieurement dont (montants exprimés en base HT) la contribution de solidarité (60.864 €) et la participation des salariés (679.332 €).

### 5.4. Rémunération allouée aux membres des organes d'administration

Cette information n'est pas donnée puisqu'elle reviendrait à communiquer une information individuelle.

Il est cependant précisé que les administrateurs de la société perçoivent des jetons de présence au titre de leur fonction.

### 5.5. Tableaux de filiales et des participations

# Annexe des comptes annuels au 30 avril 2020

## CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

Filiales et participations	Capital social	Quote part du capital détenu en	Valeur brute des titres	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
<i>Détention directe</i> <i>Néant</i>					
<i>Détention indirecte</i> <i>Néant</i>					
<b>Participation financière</b>					
JETKEY Invest.	891 000 €	50,00%	348 334 €		

### 5.6. Identité de la société consolidante

Dénomination : SAS KHEPREN

Capital de : 6 132 500 euro

Adresse du siège social :  
37 rue Thomas Edison  
33610 CANEJEAN

### 5.7. Engagements de crédit-bail

Le tableau ci-dessous reprend les engagements de crédit-bail et assimilés en cours à la date du 30 avril 2020.

- Prix de revient des biens pris en crédit-bail	18.190.340 €
- Redevances de l'exercice	3.932.120 €
- Montant des échéances restant dues	11.515.700 €

### 5.8. Honoraires HT des contrôleurs légaux des comptes

Le montant des honoraires des contrôleurs légaux des comptes a été provisionné à hauteur de 35.000 HT.

---